

Maison de Retraite Spécialisée



La MRS est un lieu de vie destiné aux personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes.

L'établissement propose, à chaque résident, un accueil personnalisé selon son projet de vie.

Située dans la commune du Cendre, à 12 km au sud-est de Clermont-Ferrand, elle est facilement accessible par l'autoroute A75.

Bénéficiaires

La Maison de Retraite Spécialisée est habilitée à recevoir à l'année des personnes à partir de 60 ans présentant des affections neuro-psychiques invalidantes, n'ayant plus leur place en service de psychiatrie active et ne pouvant, du fait de leur âge, bénéficier de séjour dans les diverses institutions protégées. La MRS accueille une population handicapée vieillissante dans le cadre légal fixé par la loi du 2 janvier 2002 et de la loi HPST de 2009.

Néanmoins il est possible d'accueillir des personnes de moins de 60 ans avec dérogation accordée par le médecin du Conseil Départemental.

Missions

La vocation de la MRS est de prendre en charge la personne âgée en situation de handicap psychique et inapte à une vie sociale.

L'établissement cherche à faire participer chaque résident, à une vie sociale active, encadrée et adaptée au handicap, selon les besoins, pour en faire un lieu de vie le plus épanouissant possible.

Une équipe paramédicale pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmières, d'aides-soignantes, d'aides médico-psychologiques et d'agents hôteliers, assure la prise en charge. Une psychomotricienne, une ergothérapeute, une assistante sociale, une animatrice et une maîtresse de maison viennent contribuer au bon déroulement de la vie quotidienne.

Objectifs

- Établir un projet individuel fondé sur le respect de la personne
- Répondre aux besoins d'accompagnement de personnes vieillissantes atteintes d'affections mentales les plus diverses
- Maintenir la dignité de la personne dans l'étendue de ses capacités
- Assurer la pleine réalisation de la personnalité humaine
- Placer la personne au centre de nos actes et de nos réflexions
- Accompagner dans la vie de tous les jours, en offrant un maximum de protection
- Mêler respect, considération et éducation dans le déroulement du projet de vie individuel

Structure

Bâtie en 1972, la Maison de Retraite Spécialisée de la Croix-Marine Auvergne-Rhône-Alpes est située en périphérie de la commune du Cendré.

Dans un parc arboré de deux hectares, construite sur quatre niveaux et un sous-sol, la MRS est devenue EHPAD le 1er juin 2006. Après d'importants travaux d'extension et de réhabilitation entre mars 2008 et juillet 2010, sa capacité a été portée de 76 à 98 lits dont deux pour accueillir de l'hébergement temporaire.



La Chambre

Chaque résident dispose d'une chambre avec une salle de bains et WC privés. Celle-ci comporte un mobilier complet avec lit médicalisé, mais tout résident est invité à la personnaliser, dans la limite des conditions de sécurité. En tant qu'espace à usage privé, chaque résident a la libre utilisation de sa chambre dans le respect strict des règles de sécurité et de collectivité.

Les Activités Proposées

L'animation est considérée dans toutes ses dimensions.

Elle est à la fois une occasion de délasser, de récréation mais elle est également un système de prévention, un moyen de stimulation, car elle procure un plaisir de vivre et permet de rencontrer les autres. Elle est ainsi coordonnée avec le projet de vie individualisé et le projet de soin.

Cette démarche est partagée par l'ensemble du personnel qui, quelle que soit sa fonction, a une approche spécifique de chaque résident.

La M.R.S permet également des temps individuels avec chaque résident, notamment dans le cadre de son projet

personnalisé (coiffeur, restaurant, achat de vêtement ou objets...)

L'expression

Le Conseil de Vie Sociale donne toute sa dimension à cette expression, car la personne âgée bien que dépendante doit pouvoir exprimer ses choix et ses désirs.

Ouverture sur l'extérieur

Le résident doit avoir une vie sociale la plus riche possible. L'apport de l'extérieur est donc primordial pour enrichir le réseau relationnel de chacun. Leurs difficultés ne doivent pas devenir un obstacle à cette ouverture.

Les résidents peuvent participer librement à des activités extérieures (club du 3^e âge, accès à l'église, aux commerces) et être accompagnés par des professionnels spécialisés (assistante sociale, animatrice...).

Vie civique et religieuse

La participation aux activités civiques ou religieuses est également respectée pour permettre à la personne de satisfaire ses droits civiques et spirituels.

Une salle permettant la pratique de cultes est à disposition.

Développer la convivialité et la sociabilité • Adapter l'accompagnement aux besoins des résidents

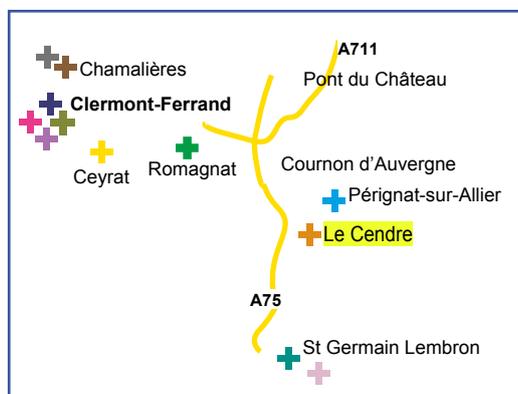
La diversité des salles à manger permet l'accueil des petits groupes, offrant ainsi un accompagnement ciblé et adapté à chacun.

Situation géographique

La Maison de Retraite Spécialisée est implantée dans la ville « Le Cendré », Puy-de-Dôme. Le Cendré est situé à une dizaine de kilomètres de Clermont-Ferrand.

Coordonnées GPS :

19 Avenue du Puy Marmant, 63670 Le Cendré, France
Latitude : 45.714939 | Longitude : 3.190856



Site : <http://www.croixmarine.fr/>